



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX VIVACERAM 2 X 5 L
numéro d'identification : 61097, 61736

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Conseils de prudence : P102 lésions des yeux.
Prévention: P264 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention: P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302 + P352 + P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Elimination: P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)
Sodium metasilicate, pentahydrate

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5
Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)	68439-45-2	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H302	>= 2 - < 5



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride	1554325-20-0	Acute Tox.4; H302 Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.1; H318	>= 1 - < 2
Sodium metasilicate, pentahydrate	10213-79-3 229-912-9 01-2119449811-37	Met. Corr.1; H290 Skin Corr.1B; H314 Eye Dam.1; H314 STOT SE3; H335	>= 1 - < 2
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27- XXXX	Skin Corr.1A; H314 Met. Corr.1; H290	>= 0,5 - < 1
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2- méthoxyméthylethoxy)pro panol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets
corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent
lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : <** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00062 **>,
<** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00013 **>,
<** Phrase language not available: [FR] CUST - WM01.00014 **>

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VLE 8 hr	50 ppm 308 mg/m ³	2006-03-23	BE OEL



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

ol					
Information supplémentaire	:	D: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³	
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		34590-94-8		100 ppm	
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		34590-94-8	STEL	150 ppm	
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		34590-94-8		100 ppm	
Information supplémentaire	:	REL: Limite d'exposition recommandée			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol		34590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m ³	
hydroxyde de sodium		1310-73-2	CEIL	2 mg/m ³	2006-03-23 BE OEL
Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			

DNEL

**pyrophosphate de
tétrapotassium**
7320-34-5:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,79 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,68 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**Sodium metasilicate,
pentahydrate**

: Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Oral(e)



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

10213-79-3:

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 6,22 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 1,55 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 1 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 1 mg/m³

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 310 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 37,2 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Valeur: 308 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

PNEC

**pyrophosphate de
tétrapotassium
7320-34-5:**

: Eau douce

Valeur: 0,05 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,005 mg/l

STP

Valeur: 50 mg/l

intermittent release

Valeur: 0,5 mg/l

**Sodium metasilicate,
pentahydrate
10213-79-3:**

: Eau douce

Valeur: 7,5 mg/l

Eau de mer

Valeur: 1 mg/l

intermittent release

Valeur: 7,5 mg/l

STP

Valeur: 1000 mg/l

**(2-
méthoxyméthylethoxy)propan
ol
34590-94-8:**

: Eau douce

Valeur: 19 mg/l

Eau de mer

Valeur: 1,9 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 70,2 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 7,02 mg/kg

Sol



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Valeur: 2,74 mg/kg

intermittent release

Valeur: 190 mg/l

STP

Valeur: 4168 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 52,3 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 5,2 mg/kg

Sol

Valeur: 4,59 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune-orange
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 11,5, Concentration: 10,00 g/l (en solution aqueuse)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,03 g/cm3
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
DL50 Souris: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1,1 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 7.940 mg/kg
DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation légère de la peau
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO) 68439-45-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride 1554325-20-0:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 300 - 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Résultat: négatif

Sodium metasilicate, pentahydrate 10213-79-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 1.152 - 1.349 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,06 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.000 mg/kg



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Corrosif

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Chien: 7.500 mg/kg

DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 3,35 mg/l
Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg

DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg

DL50 Lapin: 9.510 mg/kg

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Leuciscus idus(Ide)): > 750 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO) 68439-45-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 10 - 100 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 : > 10 - 100 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 10 - 100 mg/l

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride 1554325-20-0:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 : > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Sodium metasilicate, pentahydrate 10213-79-3:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 210 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

	CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 76 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 22 mg/l Durée d'exposition: 15 mn
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:	
Toxicité pour les poissons	: (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique (Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.919 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 22 d
Toxicité pour les algues	: (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 (Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 4.168 mg/l Durée d'exposition: 18 h Type de Test: Inhibition de la croissance CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 12 mg/l Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

NOEC: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium 7320-34-5:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO) 68439-45-2:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride 1554325-20-0:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Méthode: OECD 301 D

hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %



TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Durée d'exposition: 13 d
Méthode: OECD 302 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium
7320-34-5:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride
1554325-20-0:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

hydroxyde de sodium
1310-73-2:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol
34590-94-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride
1554325-20-0:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol
34590-94-8:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 200129 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR	: 3266
IMDG	: 3266
IATA	: 3266

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Sodium metasilicate, pentahydrate, hydroxyde de sodium)
IMDG	: CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium metasilicate, pentahydrate, sodium hydroxide)
IATA	: Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium metasilicate, pentahydrate, sodium hydroxide)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: 8
IMDG	: 8
IATA	: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Code de classification	: C5
Groupe d'emballage	: II



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)
IMDG	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
No EMS Numéro	: F-A, S-B
IATA	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 855
Instruction d'emballage (LQ)	: Y840
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	: Non applicable
Composés organiques volatils	: Directive 1999/13/CE Contenu en composés organiques volatils (COV): 3,01 %, 313,77 g/l
	: Directive 1999/13/CE Contenu en composés organiques volatils (COV): 3,01 %, 31,65 g/l

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004	: <5% Phosphates, Agents de surface cationiques, Agents de surface non ioniques, Parfums, AMYL CINNAMAL, LIMONENE
--	---



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Procédure de classification:	H290	Sur la base de données d'essai.
	H314	Sur la base de données d'essai.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces



Werner & Mertz
Professional

TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 4.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000001698